L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 FEVRIER 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES
G. F. WEISSE. N. DUPOUY.
M. DOUPONNIER. S. MARNY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 11 FEVRIER.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine." à raison de 25 cents pour les six numéros. On prévera aux porteurs.

Vente à l'encan de ce jour.

Par Hache & Lésumont, 77 Chartres — Vêtements confectionnés, chemises, etc. Aussi chaussures.

Par B. Turpin, au magasin No 56, Vieille Levée — Bardines, vins, eaux-de-vie, etc.

Par J. A. Benard & Co, à 11 heures, encouragure Camp et Lafayette, le fond d'un magasin de confiserie—Vins, liqueurs, porter etc.

Une page lugubre.

Oui, la page de l'histoire contemporaine des Etats-Unis que nous avons sous les yeux, en ce moment, est une triste page. Il faut avoir le courage de l'écrire, non pas avec la passion qu'y mettraient les détracteurs et les contempteurs d'une forme de gouvernement qui a toutes nos sympathies, malgré ses fautes et ses écarts, mais avec le regret et, ne marchandons pas les mots, avec l'indignation que tout homme sensé et raisonnable doit éprouver en présence de faits d'une gravité incontestable.

Ces faits sont un caractère déplorable. Sans doute si nous les avions appris, sous la foi d'une confidence, nous les tairions pour l'honneur de ce pays; mais ces faits ont reçu une publicité officielle dans le Congrès; ils sont aujourd'hui l'objet d'investigations sérieuses; la presse s'en est emparée; quelques-uns de nos confrères, pour satisfaire leurs rancunes de parti, d'autres pour les flétrir au nom de la morale, au nom du droit, au nom de l'intérêt public. Nous nous comptons dans les rangs de ces derniers, et nous ajouterons, à ce sujet, un seul mot : c'est que nous faisons les vœux les plus ardents pour que l'accusation qui pèse en ce moment sur la tête de M. Buchanan et sur son gouvernement, soit reconnue et déclarée fausse.

On sait à quels faits nous faisons allusion en ce moment; répétons-les cependant. — L'administration de Washington est plus que soupçonnée, elle est accusée d'avoir dilapidé, au profit des élections, les fonds du trésor public, d'un trésor qui se déclare aujourd'hui en déficit, comme on le verra plus loin. Si quelque chose devait ajouter à l'immoralité et à l'odieux d'un pareil acte, ce serait d'avoir pris dans ses poches l'argent d'un pauvre; qualification que l'on peut appliquer, à l'heure qu'il est, au trésor des Etats-Unis.

Les communications plus détaillées qui parviennent de la ville de Washington font connaître que le comité des investigations au Congrès, va mettre au jour par l'organe de M. Sherman, un grand nombre d'actes et de manœuvres de corruption qui ont été commis dans les arsenaux. Ce qui a été fait à Brooklyn avec une audace et une effronterie inqualifiables, s'est reproduit, avec les mêmes circonstances aggravantes, à Philadelphie, à Pensacola, à Norfolk. Quant à présent le fait le plus énorme qui ait été révélé à Brooklyn, est la découverte qu'un nombre considérable d'ouvriers dont les services étaient inutiles et qui, en réalité, n'en ont rendu aucun, ont reçu des salaires dans un but de corruption. M. Sherman s'est engagé à prouver que, au moins avant la dernière élection, 2,300 individus touchaient à l'arsenal de Brooklyn une solde régulière sur les fonds fédéraux, et que leurs voix ont décidé l'élection de M. Maclay contre son concurrent le colonel Hamilton. Ce n'est pas tout encore, des chefs d'ateliers auraient imposé des sommes qui figurent sur les rôles comme ayant été payées à des gens qui n'ont même jamais été employés à l'arsenal de Brooklyn. Ceux qui étaient réellement employés ont été obligés, au dire du rapporteur, d'abandonner la moitié de leur solde, dont le produit était évidemment destiné aux manœuvres électorales dénoncées.

Les détournements de fonds ne se sont pas bornés aux faits que nous venons de citer. Il paraît que des contrats ont été consentis à des prix doubles de ceux qu'offraient des entrepreneurs dont la responsabilité était inattaquable. Enfin on a fait figurer sur les rôles de dépenses le prix de matières qui n'ont jamais été livrées.

On est assez porté à amoindrir les faits en ce qui concerne l'arsenal de Philadelphie; mais il n'est pas douteux, nous parlons d'après les affirmations du comité des investigations, qu'à Norfolk et à Pensacola tous les travaux sont rémunérés à des prix bien plus élevés que dans les autres arsenaux, et qu'aussi, en ce dernier, désordre moral et matériel est au comble et bien plus grand que partout ailleurs. Enfin, M. Sherman se fait fort de démontrer jusqu'à l'évidence que sur les 14 millions de dollars affectés annuellement au service de la marine, 3 millions sont tout simplement soustraits et dilapidés de la manière et pour servir les intérêts que nous venons de dire.

Oui, encore une fois, il faut avoir le courage de flétrir hautement de tels actes. Il ne faut plus chercher, par une fausse pudeur, à les dissimuler, sous prétexte de s'en rendre complice, et de paraître les approuver. Assez de calomnies, assez d'accusations, assez de haines, assez de prétextes s'accumulent dans le cerveau et sous la plume des ennemis du gouvernement républicain des Etats-Unis; assez d'écrivains prennent texte de quelques uns des écarts de la démocratie, et de quelques unes des fautes du gouvernement actuel, pour que l'opinion publique hésite à se montrer inflexible devant des actes comme ceux que le Congrès vient de dénoncer. C'est en ne s'y associant pas par un silence coupable, c'est en osant flétrir les criminels, quand leur crime sera prouvé, que la presse, l'opinion publique et la justice aux Etats-Unis, imposeront silence aux calomnies que les adversaires de la démocratie et de la liberté ne manqueront pas de publier à sons de clairons.

C'est au peuple américain à se garer lui-même à l'avance; c'est à la presse à faire son devoir, en attendant que la justice fasse le sien, s'il y a lieu.—Nous le répétons : tous nos vœux sont pour que les faits articulés par le comité des investigations soient décidés inexacts, et prouvés et mis.

Rien de plus riche, ce trésor des Etats-Unis, pour qu'on y puise les bras enfoncés jusqu'au coude? Voyons les chiffres officiels, et prenons-les dans les plus récentes communications du Secrétaire de la Trésorerie au Congrès.

M. Cobb a transmis à la Chambre, à la date du 2 de ce mois, son rapport sur les revenus des deux dernières années et sur ceux des deux exercices suivants. De ces documents, il résulte que pendant l'exercice qui finit le 30 juin 1857, l'importation des marchandises frappées d'un droit d'entrée, sans parler de celles qui furent réexportées, s'élève à une valeur de 291 millions de piastres et donna au Trésor $63,648,000.

A l'exercice suivant, la somme des importations fut de 202 millions de piastres et donna au Trésor $43,046,000.

Pendant le premier trimestre de l'exercice actuel, la douane a produit $20,321,000. M. Cobb espère qu'elle donnera, pendant les trois autres trimestres, $17 millions, répartis ainsi :

Trimestre finissant le 31 décembre	$10,000,000
" " le 31 mars	15,000,000
" " le 30 juin	12,000,000

Encore, pour arriver à ce résultat, faut-il que l'exportation des marchandises payant des droits, s'élève à $250,000,000, à l'exception du pavé qui seront exportées. Pour l'exercice suivant (1859-60), cette importation doit être de $280,000,000.

M. Cobb pense que la vente des terres et les autres sources de revenus donneront, cette année, un million et demi. C'est donc avec un total de $25,721,000 que le gouvernement fédéral aura à faire face à toutes ses dépenses.

Cette somme est déclarée insuffisante pour faire face aux dépenses prévues, qu'il faut absolument réduire pour arriver à une balance, à moins que l'on ne trouve d'autres ressources pour augmenter les revenus. M. Cobb déclare franchement qu'il préférerait une réduction dans les dépenses, plutôt que de voir créer de nouvelles sources de produit, au nombre desquelles il fait figurer l'élévation du tarif des douanes. Quant à accroître la dette publique, M. Cobb repousse complètement ce moyen extrême.

Comme mesures propres à être adoptées en ce moment, le Secrétaire de la Trésorerie recommande l'abolition du privilège de la franchise postale, et l'élévation à 5 cents du droit de port des lettres. Il demande également l'ajournement de la construction de divers édifices de postes, douanes et sous-trésorerie. La Chambre, frappée sans doute de ces chiffres éloquents, a ajourné, par mesure d'économie, jusqu'au prochain congrès, l'établissement d'une fonderie militaire.

M. Cobb a exposé, dans son rapport, qu'au 1er juillet prochain, il sera dû par le Trésor près de 14 millions de piastres, remboursables par suite des favorables circonstances, il sera de toute impossibilité de faire face. Il demande en conséquence au Congrès de pourvoir à un de ces deux ans l'émission des billets du Trésor, avec faculté d'en émettre de nouveaux dans cet intervalle.

Enfin, M. Cobb déclare, et cette déclaration a une grande valeur, que l'adoption par le Congrès de tous les bills qu'on lui a présentés, constituerait pour le Trésor des charges au-dessus de ses forces.

Le Congrès, nous n'en doutons pas, réfléchira en présence des chiffres éloquents et des plaintes si bien fondées que M. Cobb a exposés devant lui.

Les questions financières ici, comme dans tous les pays du monde, ont une influence considérable sur les destinées des peuples. Il faut prendre garde surtout lorsque, à ces questions matérielles se joignent des questions morales qui éveillent la conscience!

Dépêches Télégraphiques

Transmises à l'Abeille.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton-Rouge, 10 fév—M. Lawrason a présenté, à la Chambre, un bill pour prohiber la vente de marchandises et de bijouteries, sur échantillons.

Le comité chargé de la répartition, a présenté son rapport aujourd'hui. La Chambre a remis à midi, la considération de ce rapport.

Un grand nombre de bills d'une nature toute locale, ont été présentés.

SENAT.—Le bill de Evan relatif aux nègres libres, a été présenté.

M. Gordon a présenté un bill pourvoyant à la rédemption des terres confisquées par l'Etat.

M. Goode a présenté un rapport défavorable au projet d'amender l'article 90 de la Constitution.

M. Hyams a offert une résolution, qui a été adoptée, pour nommer un comité chargé d'examiner les actes des commissaires des terres marécageuses et d'en demander un état détaillé.

INTRIGUE DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE AVEC LE MEXIQUE.

Washington, 10 février—Des personnes qui paraissent bien renseignées, disent que le rétablissement de Zuloaga, comme président du Mexique, par ingérénl Miramon, a été concerté par les ministres français et anglais.

NOTRE MINISTRE EN ESPAGNE.

Doutes sur sa réception en Espagne.

Washington, 10 février—Une lettre de Paris reçue ici, dit que, d'une source authentique, dit qu'il n'est pas probable que notre nouveau ministre, à la cour d'Espagne [M. Preston] soit reçu par le gouvernement espagnol.

Toutefois, si l'Espagne reçoit ce ministre, l'auteur de la lettre est persuadé qu'aux premiers mots qu'il dira à l'égard de l'acquisition de Cuba, le gouvernement lui offrira ses passeports.

Jusqu'à présent, rien d'officiel n'a été reçu, par notre gouvernement, concernant cette mission.

DEBATS AU CONGRES.

Washington 10—*Sénat*—M. Clingman a fait un long discours sur la question du tarif, en s'opposant à la protection pour notre industrie.

Chambre—M. Stephen est revenu avec le bill du chemin du Pacifique. Il a dit qu'par rapport à l'Oregon comme Etat.

M. Graw s'oppose à l'admission de l'Oregon en faisant observer que le Kansas n'a pas été admis dans l'Union par manque d'une population suffisante, il n'est que juste d'en agir ainsi à l'égard de l'Oregon.

SENAT—Discussion sur le tarif à être reprise aujourd'hui, et à durer quelques temps.

Le bill de M. Slidell au sujet de l'acquisition de Cuba, a été remis en considération et discuté jusqu'au moment de l'ajournement.

Marché de Cincinnati.

10 février—La farine est ferme à 5 30 et 5 35, la superfine de Weekly; et le blé vaut aujourd'hui de 1600 barils à 26 1/2 cts. pour mess 18 50; celle marque de la ville $19; l'ancienne qualité de 19 à 19 50; vente de 300 tierçons graisse à 11 5/8 et 11 3/4.

Steamboats descendant—Vickesburg, 10—Le Republic est passé à midi; le Mary Cook à 3 heures, ce soir.

Etat du rivière—Louisville, 10—La rivière baisse lentement—7 pieds 8 pouces d'eau au canal.

St Louis 10—Le Mississipi baisse devant la ville, à 10 pieds de profondeur à 3 heures—7 pieds 6 pouces d'eau d'ici à Cairo.

LA VENTE DU THÉATRE D'ORLEANS.

Le *Courrier de la Louisiane* nous adresse, à propos de la vente des batiments du Théâtre d'Orléans, quelques lignes auxquelles nous devons répondre.

Au moment où nous avons annoncé le fait en question, il est très exact que le nom de l'acquéreur a été publiquement connu d'une manière officielle. Nous n'avons pu, si loin qu'aient été poussées nos investigations, rien savoir de plus que l'acquéreur ait été. Le nom que notre confrère cite tout au long, n'était encore prononcé qu'avec réserve. Une sorte de mystère enveloppait donc, du fait, et pour ainsi dire, le contrat d'acquisition des constructions de la rue d'Orléans. En second lieu les antécédents indiqués de l'acquéreur supposé alors, et aujourd'hui connu, ne nous permettaient guère de penser qu'il s'agissait de sa part d'une entreprise dramatique.

N'était-ce pas assez pour nous inspirer les craintes que nous exprimions sur l'existence du théâtre français?

Certainement nous sommes de l'avis de notre confrère, peu importe que le local où s'exploite le théâtre français, soit la propriété des héritiers McDonogh, ou celle de M. Parlange; mais encore une fois, l'incertitude qui régnait, naguère, sur le nom de notre acquéreur, et sur la présence, de qui laissait entrevoir, particulièrement dans ces deux localités, le désordre moral et matériel est au comble et bien plus grand que partout ailleurs. Enfin, M. Sherman se fait fort de démontrer jusqu'à l'évidence que sur les 14 millions de dollars affectés annuellement au service de la marine, 3 millions sont tout simplement soustraits et dilapidés de la manière et pour servir les intérêts que nous venons de dire.

Oui, encore une fois, il faut avoir le courage de flétrir hautement de tels actes. Il ne faut plus chercher, par une fausse pudeur, à les dissimuler, sous prétexte de s'en rendre complice, et de paraître les approuver. Assez de calomnies, assez d'accusations, assez de haines, assez de prétextes s'accumulent dans le cerveau et sous la plume des ennemis du gouvernement républicain des Etats-Unis; assez d'écrivains prennent texte de quelques uns des écarts de la démocratie, et de quelques unes des fautes du gouvernement actuel, pour que l'opinion publique hésite à se montrer inflexible devant des actes comme ceux que le Congrès vient de dénoncer. C'est en ne s'y associant pas par un silence coupable, c'est en osant flétrir les criminels, quand leur crime sera prouvé, que la presse, l'opinion publique et la justice aux Etats-Unis, imposeront silence aux calomnies que les adversaires de la démocratie et de la liberté ne manqueront pas de publier à sons de clairons.

C'est au peuple américain à se garer lui-même à l'avance; c'est à la presse à faire son devoir, en attendant que la justice fasse le sien, s'il y a lieu.—Nous le répétons : tous nos vœux sont pour que les faits articulés par le comité des investigations soient décidés inexacts, et prouvés et mis.

Rien de plus riche, ce trésor des Etats-Unis, pour qu'on y puise les bras enfoncés jusqu'au coude? Voyons les chiffres officiels, et prenons-les dans les plus récentes communications du Secrétaire de la Trésorerie au Congrès.

M. Cobb a transmis à la Chambre, à la date du 2 de ce mois, son rapport sur les revenus des deux dernières années et sur ceux des deux exercices suivants. De ces documents, il résulte que pendant l'exercice qui finit le 30 juin 1857, l'importation des marchandises frappées d'un droit d'entrée, sans parler de celles qui furent réexportées, s'élève à une valeur de 291 millions de piastres et donna au Trésor $63,648,000.

A l'exercice suivant, la somme des importations fut de 202 millions de piastres et donna au Trésor $43,046,000.

Pendant le premier trimestre de l'exercice actuel, la douane a produit $20,321,000. M. Cobb espère qu'elle donnera, pendant les trois autres trimestres, $17 millions, répartis ainsi :

Trimestre finissant le 31 décembre	$10,000,000
" " le 31 mars	15,000,000
" " le 30 juin	12,000,000

Encore, pour arriver à ce résultat, faut-il que l'exportation des marchandises payant des droits, s'élève à $250,000,000, à l'exception du pavé qui seront exportées. Pour l'exercice suivant (1859-60), cette importation doit être de $280,000,000.

M. Cobb pense que la vente des terres et les autres sources de revenus donneront, cette année, un million et demi. C'est donc avec un total de $25,721,000 que le gouvernement fédéral aura à faire face à toutes ses dépenses.

Cette somme est déclarée insuffisante pour faire face aux dépenses prévues, qu'il faut absolument réduire pour arriver à une balance, à moins que l'on ne trouve d'autres ressources pour augmenter les revenus. M. Cobb déclare franchement qu'il préférerait une réduction dans les dépenses, plutôt que de voir créer de nouvelles sources de produit, au nombre desquelles il fait figurer l'élévation du tarif des douanes. Quant à accroître la dette publique, M. Cobb repousse complètement ce moyen extrême.

Comme mesures propres à être adoptées en ce moment, le Secrétaire de la Trésorerie recommande l'abolition du privilège de la franchise postale, et l'élévation à 5 cents du droit de port des lettres. Il demande également l'ajournement de la construction de divers édifices de postes, douanes et sous-trésorerie. La Chambre, frappée sans doute de ces chiffres éloquents, a ajourné, par mesure d'économie, jusqu'au prochain congrès, l'établissement d'une fonderie militaire.

M. Cobb a exposé, dans son rapport, qu'au 1er juillet prochain, il sera dû par le Trésor près de 14 millions de piastres, remboursables par suite des favorables circonstances, il sera de toute impossibilité de faire face. Il demande en conséquence au Congrès de pourvoir à un de ces deux ans l'émission des billets du Trésor, avec faculté d'en émettre de nouveaux dans cet intervalle.

Enfin, M. Cobb déclare, et cette déclaration a une grande valeur, que l'adoption par le Congrès de tous les bills qu'on lui a présentés, constituerait pour le Trésor des charges au-dessus de ses forces.

Le Congrès, nous n'en doutons pas, réfléchira en présence des chiffres éloquents et des plaintes si bien fondées que M. Cobb a exposés devant lui.

Les questions financières ici, comme dans tous les pays du monde, ont une influence considérable sur les destinées des peuples. Il faut prendre garde surtout lorsque, à ces questions matérielles se joignent des questions morales qui éveillent la conscience!

Dépêches Télégraphiques

Transmises à l'Abeille.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton-Rouge, 10 fév—M. Lawrason a présenté, à la Chambre, un bill pour prohiber la vente de marchandises et de bijouteries, sur échantillons.

Le comité chargé de la répartition, a présenté son rapport aujourd'hui. La Chambre a remis à midi, la considération de ce rapport.

Un grand nombre de bills d'une nature toute locale, ont été présentés.

SENAT—Le bill de Evan relatif aux nègres libres, a été présenté.

M. Gordon a présenté un bill pourvoyant à la rédemption des terres confisquées par l'Etat.

M. Goode a présenté un rapport défavorable au projet d'amender l'article 90 de la Constitution.

M. Hyams a offert une résolution, qui a été adoptée, pour nommer un comité chargé d'examiner les actes des commissaires des terres marécageuses et d'en demander un état détaillé.

INTRIGUE DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE AVEC LE MEXIQUE.

Washington, 10 février—Des personnes qui paraissent bien renseignées, disent que le rétablissement de Zuloaga, comme président du Mexique, par ingérénl Miramon, a été concerté par les ministres français et anglais.

NOTRE MINISTRE EN ESPAGNE.

Doutes sur sa réception en Espagne.

Washington, 10 février—Une lettre de Paris reçue ici, dit que, d'une source authentique, dit qu'il n'est pas probable que notre nouveau ministre, à la cour d'Espagne [M. Preston] soit reçu par le gouvernement espagnol.

Toutefois, si l'Espagne reçoit ce ministre, l'auteur de la lettre est persuadé qu'aux premiers mots qu'il dira à l'égard de l'acquisition de Cuba, le gouvernement lui offrira ses passeports.

Jusqu'à présent, rien d'officiel n'a été reçu, par notre gouvernement, concernant cette mission.

DEBATS AU CONGRES.

Washington 10—*Sénat*—M. Clingman a fait un long discours sur la question du tarif, en s'opposant à la protection pour notre industrie.

Chambre—M. Stephen est revenu avec le bill du chemin du Pacifique. Il a dit qu'par rapport à l'Oregon comme Etat.

M. Graw s'oppose à l'admission de l'Oregon en faisant observer que le Kansas n'a pas été admis dans l'Union par manque d'une population suffisante, il n'est que juste d'en agir ainsi à l'égard de l'Oregon.

SENAT—Discussion sur le tarif à être reprise aujourd'hui, et à durer quelques temps.

Le bill de M. Slidell au sujet de l'acquisition de Cuba, a été remis en considération et discuté jusqu'au moment de l'ajournement.

Marché de Cincinnati.

10 février—La farine est ferme à 5 30 et 5 35, la superfine de Weekly; et le blé vaut aujourd'hui de 1600 barils à 26 1/2 cts. pour mess 18 50; celle marque de la ville $19; l'ancienne qualité de 19 à 19 50; vente de 300 tierçons graisse à 11 5/8 et 11 3/4.

Steamboats descendant—Vickesburg, 10—Le Republic est passé à midi; le Mary Cook à 3 heures, ce soir.

Etat du rivière—Louisville, 10—La rivière baisse lentement—7 pieds 8 pouces d'eau au canal.

St Louis 10—Le Mississipi baisse devant la ville, à 10 pieds de profondeur à 3 heures—7 pieds 6 pouces d'eau d'ici à Cairo.

LA VENTE DU THÉATRE D'ORLEANS.

Le *Courrier de la Louisiane* nous adresse, à propos de la vente des batiments du Théâtre d'Orléans, quelques lignes auxquelles nous devons répondre.

Au moment où nous avons annoncé le fait en question, il est très exact que le nom de l'acquéreur a été publiquement connu d'une manière officielle. Nous n'avons pu, si loin qu'aient été poussées nos investigations, rien savoir de plus que l'acquéreur ait été. Le nom que notre confrère cite tout au long, n'était encore prononcé qu'avec réserve. Une sorte de mystère enveloppait donc, du fait, et pour ainsi dire, le contrat d'acquisition des constructions de la rue d'Orléans. En second lieu les antécédents indiqués de l'acquéreur supposé alors, et aujourd'hui connu, ne nous permettaient guère de penser qu'il s'agissait de sa part d'une entreprise dramatique.

N'était-ce pas assez pour nous inspirer les craintes que nous exprimions sur l'existence du théâtre français?

Certainement nous sommes de l'avis de notre confrère, peu importe que le local où s'exploite le théâtre français, soit la propriété des héritiers McDonogh, ou celle de M. Parlange; mais encore une fois, l'incertitude qui régnait, naguère, sur le nom de notre acquéreur, et sur la présence, de qui laissait entrevoir, particulièrement dans ces deux localités, le désordre moral et matériel est au comble et bien plus grand que partout ailleurs. Enfin, M. Sherman se fait fort de démontrer jusqu'à l'évidence que sur les 14 millions de dollars affectés annuellement au service de la marine, 3 millions sont tout simplement soustraits et dilapidés de la manière et pour servir les intérêts que nous venons de dire.

Oui, encore une fois, il faut avoir le courage de flétrir hautement de tels actes. Il ne faut plus chercher, par une fausse pudeur, à les dissimuler, sous prétexte de s'en rendre complice, et de paraître les approuver. Assez de calomnies, assez d'accusations, assez de haines, assez de prétextes s'accumulent dans le cerveau et sous la plume des ennemis du gouvernement républicain des Etats-Unis; assez d'écrivains prennent texte de quelques uns des écarts de la démocratie, et de quelques unes des fautes du gouvernement actuel, pour que l'opinion publique hésite à se montrer inflexible devant des actes comme ceux que le Congrès vient de dénoncer. C'est en ne s'y associant pas par un silence coupable, c'est en osant flétrir les criminels, quand leur crime sera prouvé, que la presse, l'opinion publique et la justice aux Etats-Unis, imposeront silence aux calomnies que les adversaires de la démocratie et de la liberté ne manqueront pas de publier à sons de clairons.

C'est au peuple américain à se garer lui-même à l'avance; c'est à la presse à faire son devoir, en attendant que la justice fasse le sien, s'il y a lieu.—Nous le répétons : tous nos vœux sont pour que les faits articulés par le comité des investigations soient décidés inexacts, et prouvés et mis.

Rien de plus riche, ce trésor des Etats-Unis, pour qu'on y puise les bras enfoncés jusqu'au coude? Voyons les chiffres officiels, et prenons-les dans les plus récentes communications du Secrétaire de la Trésorerie au Congrès.

M. Cobb a transmis à la Chambre, à la date du 2 de ce mois, son rapport sur les revenus des deux dernières années et sur ceux des deux exercices suivants. De ces documents, il résulte que pendant l'exercice qui finit le 30 juin 1857, l'importation des marchandises frappées d'un droit d'entrée, sans parler de celles qui furent réexportées, s'élève à une valeur de 291 millions de piastres et donna au Trésor $63,648,000.

A l'exercice suivant, la somme des importations fut de 202 millions de piastres et donna au Trésor $43,046,000.

Pendant le premier trimestre de l'exercice actuel, la douane a produit $20,321,000. M. Cobb espère qu'elle donnera, pendant les trois autres trimestres, $17 millions, répartis ainsi :

Trimestre finissant le 31 décembre	$10,000,000
" " le 31 mars	15,000,000
" " le 30 juin	12,000,000

Encore, pour arriver à ce résultat, faut-il que l'exportation des marchandises payant des droits, s'élève à $250,000,000, à l'exception du pavé qui seront exportées. Pour l'exercice suivant (1859-60), cette importation doit être de $280,000,000.

M. Cobb pense que la vente des terres et les autres sources de revenus donneront, cette année, un million et demi. C'est donc avec un total de $25,721,000 que le gouvernement fédéral aura à faire face à toutes ses dépenses.

Cette somme est déclarée insuffisante pour faire face aux dépenses prévues, qu'il faut absolument réduire pour arriver à une balance, à moins que l'on ne trouve d'autres ressources pour augmenter les revenus. M. Cobb déclare franchement qu'il préférerait une réduction dans les dépenses, plutôt que de voir créer de nouvelles sources de produit, au nombre desquelles il fait figurer l'élévation du tarif des douanes. Quant à accroître la dette publique, M. Cobb repousse complètement ce moyen extrême.

Comme mesures propres à être adoptées en ce moment, le Secrétaire de la Trésorerie recommande l'abolition du privilège de la franchise postale, et l'élévation à 5 cents du droit de port des lettres. Il demande également l'ajournement de la construction de divers édifices de postes, douanes et sous-trésorerie. La Chambre, frappée sans doute de ces chiffres éloquents, a ajourné, par mesure d'économie, jusqu'au prochain congrès, l'établissement d'une fonderie militaire.

M. Cobb a exposé, dans son rapport, qu'au 1er juillet prochain, il sera dû par le Trésor près de 14 millions de piastres, remboursables par suite des favorables circonstances, il sera de toute impossibilité de faire face. Il demande en conséquence au Congrès de pourvoir à un de ces deux ans l'émission des billets

AUX CONTRIBUANTES.—Le collecteur du 2e district de la Nlle-Orléans, dans une annonce insérée aujourd'hui dans nos colonnes, prévient les contribuables que son bureau sera ouvert, à partir d'hier mars, pour recevoir les taxes d'Etat sur les propriétés foncières, esclaves, capitaux, etc., ainsi que le montant des licences.

COMPAGNIE DU GAZ.—Six directeurs viennent d'être élus, pour l'année courante, par les actionnaires de la Compagnie du Gaz : ce sont MM. P. N. Wood, J. K. Elgee, W. N. Mercer, J. H. Caldwell, J. G. Lingham et J. D. Marsh.

TOMBEAU DE LA SOCIÉTÉ LUSITANE.—Les membres de la nouvelle société Lusitane de bienfaisance, se réuniront dimanche pour arrêter de concert les préparatifs que nécessite la pose de la première pierre du tombeau qu'ils doivent faire construire incessamment dans le cimetière de la rue Girod.

L'ARMÉE ANGLAISE.—La force totale de l'armée anglaise, pour l'année 1858-1859, est, dit le *Moniteur de la Flotte*, de 9,723 officiers, 16,319 sous-officiers et 196,676 soldats; ce qui représente un effectif total de 222,238 hommes et 22,825 chevaux.

Sur cet effectif, 3,270 officiers, 6,567 sous-officiers et 82,702 soldats et 10,181 chevaux servent dans l'Inde.

Il résulte d'un relevé officiel, que sur 73,000 sous-officiers et soldats de l'armée anglaise, 20,000 ne savaient ni lire ni écrire, 13,000 savaient lire seulement, 38,000 lire et écrire convenablement, et 20,000 seulement avaient reçu le degré d'instruction qu'a un bon employé du commerce ou de l'administration.

IMPORTATIONS A NEW-YORK.—Le *Journal of Commerce* de New-York dit que les importations de marchandises sèches dans le port de New-York, pendant les quatre dernières semaines (celles de janvier) ont été plus larges qu'à aucune époque correspondante (à une exception près, c'est-à dire en janvier 1856.)

(Communiqué.)

Nous avons assisté mercredi dernier au charmant bal d'enfans donné par Mme Avego, et nous en sommes sortis enchantés. Cette réunion d'enfants, revêtus des costumes les plus élégans et les plus gracieux, offrait un coup-d'œil incomparable. Les plus jeunes parmi cet essaim de jeunes garçons et de petites filles, débutant dans la vie par le sentier fleuri du plaisir, n'étaient ni les moins élégans ni les moins admirés: ils montraient une aisance et une désinvolture qui plus tard cesseront d'être un instinct pour devenir le résultat de l'habitude et de la fréquentation du monde. Les parens étaient heureux des innocens succès de leurs enfans, et ils avaient réellement lieu de l'être.

C'était un bal travesti et presque tous les costumes attestaient le goût de ceux qui les avaient composés et exécutés. On remarquait entre autres un ravissant petit pêcheur napolitain : nous avons entendu dire que c'était le fils de M. Wagner. Deux autres enfans, ceux de Mme DEBOMMES, avaient revêtu le classique costume de la Folie qui leur avait à ravir. La petite fille, vêtue de blanc et de bleue, était une des plus gentilles de la salle. Le petit VALCOUR ARAT était admirable à la fois de gravité et de gentillesse : il portait un riche Louis XIV. Nous avons aussi admiré le jeune PARANOS, déguisé en prince grec.

Il nous fallait citer tous les enfans qui nous ont frappés, nous aurions à écrire un feuilleton au lieu d'une simple notice. Qu'il nous suffise d'ajouter que les parens avaient quelo doigts de fée avaient confectionné tous ces ravissants costumes, nous avons appris qu'à Mme DEBOMMES appartenait la Mère de Gaël, 112. Nous n'en avons pas été étonnés, car Mme GAOUT est à la tête de sa spécialité, à la Nouvelle-Orléans, et l'élite de la société orléanaise l'honore de ses commandes.

UN INVITÉ.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR.—Mary Curran et Fred. Zeramberg se sont reconnus coupables de larcin. Le juge les a fait écrouer en attendant la sentence.

Le ministère public n'a pas trouvé lieu à poursuivre P. G. Labarre, H. St-Cyr et G. Bouldroux, accusés d'assaut et voies de fait.

Le jury a acquitté Margaret Cosgrove accusée d'assaut et batterie.

John Guyer a été déclaré coupable d'assaut et batterie, mais recommandé à la clémence du tribunal.

Salvador Morphy, larcin—acquitté.

LES INCENDIES.—Isaac Langeman a été envoyé, par le recorder Wiltz, devant la Première Cour de District, pour avoir assailli M. J. Ferard, député du constable du Quatrième Juge de Paix, dans l'accomplissement de ses devoirs.

Blumeun Kron qu'un affidavit accusait d'incendie volontaire, a été mis en liberté, faute de poursuites.

James et Bob Gallagher ont comparu devant le recorder pour avoir terrassé le juge grande Patrick Harly, le 19 du mois dernier, dans la cour de la prison de paroisse.—Les témoignages ayant établi leur culpabilité, ils ont été envoyés devant la Première Cour de District.

—Louis Hock et Wm Sullivan, accusés devant le recorder, l'un d'avoir volé, dans un magasin de l'encognure Gravier et Front, un lot de couteaux évalué à douze piastres, et d'avoir écroué l'autre d'un emprisonnement.—L'instruction est fixée au 16 du courant. Louis a 16 ans et William en a 14.

Wm Johnson que le lieutenant accusé d'extra suspect et de tentative de filouterie au préjudice de M. N. C. Folger, passera quelque temps à la maison de travail.

Les autres affaires appelées devant ce tribunal n'offrent aucun intérêt.

MORT.—Mme Rodolphe, nécromancienne, qui a été brûlée, le 2 du courant, chez elle, rue Penn, près Perdido, et qu'on avait transporté à l'hôpital de Charité, y est morte hier matin.

Le coroner a pratiqué la levée du corps.—Le verdict dit qu'on suppose que George Washington Dixon a mis le feu aux vêtemens de la dame Rodolphe.

La garde malade a déclaré que Mme Rodolphe sur son lit de mort, a accusé Dixon d'avoir mis le feu à ses robes.

Nous apprenons que Dixon proteste de son innocence et dit qu'il pourra prouver qu'il était au marché Dryades lors de l'accident.

DRAME SANGLANT.—Mercredi soir, entre huit et neuf heures, une maison de la rue Dauphine, entre Quartier et Esplanade, a été le théâtre d'un drame sanglant.

Une Mexicaine du nom de Maria Rodriguez, âgée de vingt-huit ans, a été blessée à coups de hachette par son amant, un Espagnol appelé Pepe Fuentes.

Une voisine entendit, à neuf heures, un corps tomber lourdement sur le plancher; elle n'entendit pas de cris. Soupçonnant qu'il venait de se passer quelque chose de terrible dans la maison, elle appela d'autres personnes et on alla aussitôt chercher le watchman. Dans l'intervalle, Fuentes ouvrit la porte de la chambre, sortit et disparut. Lorsque le garde se présenta, les voisins entrèrent dans la chambre et un spectacle affreux s'offrit à leurs yeux. Maria était étendue sur le plancher, baignée dans son sang. La malheureuse avait le crâne fracassé et plusieurs blessures à la gorge et à l'estomac. A côté d'elle était la hachette ensanglantée.

Maria a été transportée à l'hôpital de charité; elle vit encore. A plusieurs reprises elle a vous ou signes, mais les médecins déclarent ne pas pouvoir la sauver. Le recorder s'est rendu à l'hopital et a pris la déposition de la mourante.

Maria s'est écrite plusieurs fois : "Ah! Pepe n'aurait pas dû me traiter ainsi." Elle dit que Fuentes l'a d'abord frappée à la tête et qu'elle ne l'avait nullement provoqué.

Le meurtrier n'était pas arrêté hier soir. On dit qu'il a tué une femme à la Havane et poignardé un homme il y a quelques mois, dans le Troisième District.

SINISTRE MARITIME.—On écrit de New-York à la date du 2 courant, que la goulette *Madison*, allant de Salem à Buenos-Ayres, a sombré dans le South Channel. L'équipage a été sauvé et est arrivé à New-York sur le brick *Madeira*.

FEUILLETON.

LE MESNIL-AU-BOIS.

IX.

Durant tout ce long récit, j'avais attentivement examiné la physionomie de Roger.

Il y avait en lui une chaleureuse exaltation, un poétique enthousiasme, mêlés à un fermement réelle, et surtout réellement amoureux.

Cependant, lorsqu'il en était venu à parler de sa fortune perdue, il avait surpassé dans son regard comme un regret, lorsqu'il m'avait vanté son courage au travail, un commencement de lassitude avait malgré lui percé dans sa voix.

Est-il bien l'homme d'un pareil dévoûment, d'une nature chevaleresque, d'une ame si complète métamorphose?

—Quand j'aurai vu Berhardine, me dis-je à part moi, je me formerai à cet égard une opinion définitive.

Après quelques dernières paroles échangées entre nous, nous avions pris le chemin de la ferme.

La prairie semblait déserte maintenant, et les grandes meules de foin se profilaient en noir sur le bleu sombre du ciel, tout au fond duquel on commençait à deviner plutôt qu'à voir les premières étoiles.

Le calme était profond, le silence complet; nous n'entendions même plus le bruit de nos pas, amortis par l'herbe fraîchement coupée; nous marchions comme sur un tapis de velours.

Tous les fenêtres ténébreuses ne s'étaient pas encore retirés. Au moment où nous allions dépasser la dernière maison, j'aperçus, adossé contre elle, un homme de haute taille, qui, les bras croisés sur la poitrine et la tête penchée vers le sol, semblait étrangement pensif.

—C'est Jacques, me dit Roger.

Et il l'appela à haute voix.

Le fermier fit le mouvement d'un homme qui se réveille en sursaut, et, se détachant de la meule, il s'avança vers nous.

Tandis que le vicomte nous présentait l